

L'Andesi en collaboration avec
l'IRTS organise une journée sur

FAITS RELIGIEUX ET LAÏCITÉ

*Questions de
management*

En présence de

Jean-Louis BIANCO

Président de l'Observatoire
de la laïcité

Avec l'aimable collaboration de

Mme. CREQUIS

Directrice Générale
de l'IRTS Nouvelle Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine

9 Rue François Rabelais

33400 Talence

14 février 2019



IRTS

FAITS RELIGIEUX ET LAÏCITE

Questions de management

Pour un certain nombre d'observateurs, le pacte laïc passé depuis 1905 entre l'Etat et les Eglises est aujourd'hui questionné. L'intensification de la présence du fait religieux dans la société française devient une question à laquelle sont confrontés les managers du secteur social et médico-social.

Le manque de connaissances sur ces sujets ne permet pas toujours de mesurer le poids réel de ces situations dans les ESMS alors qu'elles sont au cœur des parcours des personnes qui y sont accueillies et accompagnées. L'absence de données quantitatives et qualitatives fiables autorise tous les fantasmes, amalgames ou dénis de réalité, les uns pouvant prétendre que les travailleurs sociaux contribuent par leurs pratiques tolérantes et leur angélisme à faire le lit des intégrismes, les autres au contraire à entretenir l'islamophobie en défendant la laïcité.

Ce constat est d'autant plus salubre à établir, que la plupart des ESMS relèvent d'un statut associatif, par conséquent de droit privé, mais qu'en percevant des subventions publiques, certains établissements peuvent se prévaloir de l'obligation de neutralité religieuse à laquelle sont soumises les institutions publiques relevant de l'Etat ou des collectivités territoriales.

A l'occasion de la publication de l'ouvrage *Manager le fait religieux et la laïcité dans les institutions socio-éducatives*, DUNOD/ANDESI, 2018, cette journée « Rendez-vous » a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance du management des faits religieux dans les établissements sociaux. Experts, chercheurs en sciences humaines et sociales ou praticiens ayant une bonne connaissance du secteur social et de ses institutions se sont associés pour aborder les faits religieux et de la laïcité sous l'angle de leurs usages plutôt que de les figer dans des approches idéologiques. Pour que ces questions ne soient pas l'objet d'un impensé stérile ou de polémiques peu productives, il s'agit d'aborder de front la question des faits religieux et de la laïcité dans les organisations du secteur afin de définir des lignes managériales tout à la fois réfléchies et opérationnelles.

Programme de la journée

9h00 - 9h30 - Accueil

9h30 - 9h45 - Ouverture

François DANIES, Administrateur de l'Association ANDESI –
Cédric NEY, Délégué régional de l'Association ANDESI

9h45 - 10h30 - *Faits religieux et laïcité : quelles orientations managériales dans le secteur social et médico-social ?*

Faïza GUÉLAMINE, Sociologue, Responsable de formation à l'ANDESI

10h30 - 11h15 - *La scène religieuse en France : usages et pratiques*

Daniel VERBA, Sociologue à l'Université de Paris 13 et chercheur à l'IRIS

11h15 - 11h45 - Pause

11h45 - 12h30 - *Le management du fait religieux et de la laïcité dans les institutions sociales*

Jean-Louis BIANCO, Président de l'Observatoire de la laïcité dans les institutions sociales

12h30 - 13h00 - Echanges avec la salle

Pour compléter cette journée

Sous la direction de Faiza GUELAMINE et Daniel VERBA

Manager le fait religieux et la laïcité dans les institutions socio-éducatives, Paris, DUNOD/

ANDESI, 2018.

(Sur commande à l'Andesi - Prix : 28 €)

Talence - 14 février 2019

FAITS RELIGIEUX ET LAÏCITÉ

*Questions de
management*

Mme, M. :

Prénom : Date de naissance :

Nom et adresse complète de l'établissement :
.....

Fonction actuelle dans l'établissement :

Téléphone professionnel :

Courriel :

Fax :

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Direction ou Direction adjointe
- Cadre (Chef de service...)
- Profession médicale ou paramédicale
- Profession éducative ou sociale
- Service administratif ou technique - Enseignement/Formation

FRAIS DE PARTICIPATION

Adhérent à l'ANDESI :

Gratuit

Non adhérent :

50 euros

Je verse la somme de € **Chèque n°**

Un bulletin par inscription et un chèque libellé à l'ordre de l'Andesi SVP

Bulletin à retourner à Andesi accompagné du règlement

6, rue de l'Asile Popincourt, 75011 Paris